



CERTIFICAT

Document établi conformément à l'article 19 du décret n°2000-409, et conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat.

Délivré par ECOCERT S.A. -BP 47-L'ISLE JOURDAIN-France

Agréé sous le numéro 001 par le ministère de l'agriculture Tunisien le 10/07/2001.

Accréditation COFRAC n°5-0074 Certification de Produits et Services, liste des sites accrédités et portées disponible sur www.cofrac.fr

Le présent document confirme que l'opérateur

Harmani Agricole

016 rue khalid ibn walid z1, hammam Sousse

4011 HAMMAM SOUSSE - TUNISIE

Activité principale : PREPARATEUR

Activité(s) secondaire(s): PRODUCTION VEGETALE - EXPORTATEUR

a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies dans la loi 99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique et textes associés.

Date d'inspection: 25/09/2020

Produits commerciaux

Catégorie de certification

Période de validité

De

Jusqu'à

PRODUITS TRANSFORMES

Condiments et assaisonnements

Vinaigre de figue de barbarie

Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique 23/10/2020 25/03/2022

Huiles et graisses

Huile de pépins de figue de barbarie

Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique 23/10/2020 25/03/2022

Fin du document - Total : 1 page(s) Page 1 sur 1

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur www.ecocert.com.

Fait à **L'ISLE JOURDAIN**

Le **23/10/2020**

Imen JAOUADI , Responsable Certification Agriculture Biologique